

France-Villeneuve-Loubet: Security cameras

OJ S 12/2014 17/01/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SDIS 06

Postal address: Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, 140 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 99

Town: Villeneuve-Loubet Cedex

Postal code: 06271

Country: France

For the attention of: M. le président du Conseil d'administration

E-mail: demat@sdis06.fr

Telephone: +33 493227600

Fax: +33 493227639

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.sdis06.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Établissement public local

I.3. Main activity

Other: Défense contre les incendies et secours

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture de caméras thermiques d'intervention et leurs pièces détachées.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: SDIS 06 - groupement fonctionnel technique - cellule fontainerie, 2040 chemin de Saint-Bernard - porte 12, 06220 Vallauris.

NUTS code FR823 Alpes-Maritimes

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture de caméras thermiques d'intervention et leurs pièces détachées.

Marché à bons de commande, au sens de l'article 77 du code des marchés publics français, passé pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification, renouvelable 3 fois, par reconduction tacite sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Aucun marché subséquent n'est possible, fonctionnement par bons de commande sans remise en concurrence.

Le présent marché a pour objet l'acquisition de caméras thermiques d'intervention destinées à être utilisés par les sapeurs-pompiers du SDIS des Alpes-Maritimes dans le cadre de leurs missions opérationnelles d'investigation et de reconnaissance.

II.1.6. CPV code(s)

35125300 Security cameras, 35111400 Fire escape equipment, 35100000 Emergency and security equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Minimum annuel euros (T.T.C.) : 11 500 EUR TTC

Maximum annuel euros (T.T.C.): 47 000 EUR TTC

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les factures seront réglées sur les fonds propres du S.D.I.S. 06, par mandat administratif suivi d'un virement bancaire d'après les conditions décrites à l'article 98 du code des marchés publics modifié par décret no2008-1355 du 19 décembre 2008-art. 33

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du code des marchés publics

- dc1

- en cas de réponse avec le Dc1, joindre en annexe les moyens, les références et les capacités financières (CA des 3 derniers exercices) du candidat ou en cas de groupement, de l'ensemble des membres constituant le groupement

- extrait Kbis récent de l'entreprise

- document habilitant le signataire de l'offre (si celui-ci n'apparaît pas nominativement sur l'extrait Kbis)

- copie du (ou des) jugements(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire

- pour prouver la régularité de sa situation fiscale et sociale, le titulaire devra fournir soit les différents certificats et attestations délivrés par les administrations compétentes, soit le document NOTI 2 qui en est une synthèse annuelle délivrée par Direction départementale (ou régionale) des finances publiques (anciennement Trésorerie générale)

- attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois.

- si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières

- autres documents, à l'initiative du candidat, établissant les capacités disponibles évoquées au paragraphe III.2.2 de l'avis d'appel public à la concurrence

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Compétences et capacités professionnelles (références de l'entreprise, expériences et/ou formations de son personnel), techniques et financières, existantes (dans l'entreprise elle-même) ou mobilisables (co-traitance, autres partenariats, contrats d'intérim et de locations), disponibles (non affectées à d'autres missions pour la période concernée) pour l'exécution du présent marché, au moins à hauteur de celui-ci, attestées par les justificatifs requis [Au III.2.1.] / [à l'appui de la candidature] ou produits en complément à l'initiative du candidat.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Voir compétences et capacités, aspects techniques, au III.2.1. Et III.2.2.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix de l'offre examiné au regard du bordereau de prix unitaires remisés (annexe 1 à l'acte d'engagement). Weighting 50

2. Valeur technique de l'offre (qualité et fonctionnalité des fournitures pour usage professionnel) appréciée au regard des réponses apportées dans le dossier technique (annexe 2 à l'acte d'engagement) et de l'échantillon fourni par le candidat à l'appui de sa proposition. Weighting 40

3. Garantie de la caméra thermique examinée au regard des réponses apportées dans l'acte d'engagement. Weighting 5

4. Garantie du capteur examinée au regard des réponses apportées dans l'acte d'engagement. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

13S0079

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.2.2014 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation est à télécharger sur www.sdis06.fr, rubrique marchés publics - lien : Cliquez ici pour accéder à nos consultations.

En cas de difficultés de téléchargement ou de dépôt de candidatures ou d'offres dématérialisées, contacter l'assistance téléphonique mise à disposition sur le site e-marches06.fr (à défaut, le bureau des marchés au +33 493227600 ou par écrit à demat@sdis06.fr)

Echantillon:

Toute proposition devra faire l'objet d'un envoi d'échantillon, sous la forme d'une caméra thermique complète, afin de juger de la qualité et de la conformité des produits. La proposition sera rejetée si le candidat n'a pas envoyé d'échantillon.

Principe de notation

Pour le prix de l'offre, la meilleure offre obtient la note maximale de 10 points. Les autres offres sont notées proportionnellement :

Note de l'offre du candidat suivant = valeur meilleure offre / offre du candidat x 10 x 0,5 (coefficient de pondération).

- la valeur technique sera notée sur une échelle variant entre 5 points (respect des exigences minimales des cahiers des charges), et 10 points (valeur ajoutée maximale pour toutes les marges d'utilité ouvertes par les cahiers des charges) selon la grille de notation suivante : 79 points pour les lignes techniques faisant l'objet d'une notation (3 points pour la facilité d'utilisation, 1 point pour l'indice de protection, 3 points pour la résistance aux chocs, 3 points pour le poids en ordre de marche, 1 point pour les dimensions, 5 points pour la résistance à la chaleur, 5 points pour l'autonomie de la batterie en fonctionnement continu, 5 points sur la durée de vie de la batterie, 3 points pour le temps d'une recharge, 3 points pour le temps de démarrage à partir du mode off, 5 points pour l'écran couleur, 5 points pour la taille de l'écran, 5 points pour la résolution du capteur, 5 points pour la résolution d'affichage, 3 points pour la taille de la lentille, 3 points pour le champ de vision de la lentille, 5 points pour la fréquence de rafraîchissement, 5 points pour la plage de températures, 3 points pour la sensibilité à la température, 3 points pour la réponse spectrale et 5 points pour l'éventail des modes de sensibilité).

La formule suivante sera appliquée :

(10 x nombre de points de l'offre attribués à la valeur technique / nombre de points de la meilleure offre attribués à la valeur technique et application du coefficient de pondération (0,4))

Pour la durée de la garantie de la caméra thermique, la meilleure offre proposant le délai le plus long obtient la note maximale de 10 points. Les autres offres sont notées proportionnellement :

Note de l'offre du candidat suivant = valeur meilleure offre / offre du candidat x 10 x 0,05 (coefficient de pondération).

Pour la durée de la garantie du capteur, la meilleure offre proposant le délai le plus long obtient la note maximale de 10 points. Les autres offres sont notées proportionnellement :

Note de l'offre du candidat suivant = valeur meilleure offre / offre du candidat x 10 x 0,05 (coefficient de pondération).

Égalité de note globale :

En cas d'égalité de note globale entre plusieurs offres, la prévalence sera accordée à la note obtenue dans le critère affecté de la plus forte pondération et ainsi de suite jusqu'à épuisement des critères.

Traitement des erreurs relevées dans les prix :

En cas de discordance constatée dans une offre, entre le détail des prix figurant sur le bordereau de prix unitaires et les prix du devis quantitatif estimatif, le montant total du devis quantitatif estimatif sera alors rectifié en conséquence, par le SDIS 06 et porté à la connaissance du titulaire, pour confirmation, au moyen d'un échange écrit (Fax ou courriel).

A cet égard, les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le devis quantitatif estimatif seront rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant total du quantitatif estimatif ainsi rectifié qui sera pris en considération.

Date prévisionnelle de début d'exécution du marché: avril 2014 (semaine 15)

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice

Postal address: 33 boulevard Franck Pilatte

Town: Nice

Postal code: 06200

E-mail: nice@juradm.fr

Telephone: +33 492041313

Fax: +33 493557831

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Se référer à l'article L. 551-1 du code de justice administrative.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.1.2014